

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 01 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 01 avril à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry Martinaud, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers absents : 1

Etaient présents :

Thierry Martinaud, Mathieu Jurdyc, Peggy Bochet, Wilfried Doudaine, Laëtitia Hermet, Noël Fraisse, Florence Mallein, Aurélien Hoareau, Léa Fanget, Manon Fanget, Lison Bonnard, Fabien Plasson, Cécile Brunon, Alexandre Vagnon.

Guy Just donne procuration à Noël Fraisse

Date de convocation : 27 mars 2026

Secrétaire de séance : Florence Mallein

**OJBET : Délégué Parc naturel régional du Pilat**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales de 2026, il y a lieu de désigner un délégué chargé de représenter la commune au sein du Parc naturel régional du Pilat.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

DESIGNE Wilfried Doudaine comme Délégué du Conseil Municipal au Parc naturel régional du pilat.

Le Maire  
Thierry Martinaud



The seal is circular with a blue border. Inside, it features a central emblem depicting a figure holding a staff, surrounded by a landscape. The text 'Saint-Julien-Molin-Molette' is written around the top inner edge, and '(Loire)' is at the bottom. Below the emblem, it says 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'.

Secrétaire de séance  
Florence Mallein

